Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 52 (1901)

Heft: 4

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comment, au reste, concevoir le jardinage par pieds isolés appliqué dans des peuplements d'âge uniforme? Il ne pourra s'agir que d'une transformation en forêt jardinée.

Ici encore, il faudra éclaircir énergiquement. Dans les forêts des hautes régions, ces coupes d'ensemencement devront être telles que les rayons solaires puissent parvenir au sol, sans que pour cela on risque de perdre le précieux avantage du couvert latéral. On réalise le plus avantageusement ces conditions en procédant au rajeunissement par des coupes claires, en bandes étroites, assises de telle sorte que la lumière y trouve libre accès des côtés sud, sud-est et est. En choisissant un nombre suffisant de fronts d'attaque, on divisera la forêt en plusieurs séries de coupes qui donneront beaucoup d'élasticité à toute l'opération.

On peut recommander aussi le rajeunissement par groupes, sous un léger couvert. Ces placeaux ne doivent pas mesurer en moyenne plus de quelques ares. Ce système est recommandable pour les peuplements qui contiennent déjà des groupes de recru naturel, ou bien chez lesquels il existe de notables différence d'âge.

Monsieur Broilliard a recommandé d'entre-ouvrir le massif en choisissant d'abord les cimes les moins bonnes et en prenant deux ou trois épicéas voisins, au lieu de tiges éparses. Cette méthode semble avoir bien des avantages.

On examinera, dans chaque cas particulier, laquelle de ces méthodes semble s'adapter le mieux aux circonstances. Souvent il peut paraître avantageux d'en appliquer plusieurs conjointement sur une étendue peu considérable.

(A suivre.)



Communications.

La pourriture rouge.

Tout le monde connait cette terrible maladie qui affecte l'épicéa et le pin sylvestre, maladie vulgairement appelée pourriture et causée par un champignon, le Trametes radiciperda.

Plus d'un de nos collègues aura sans doute fait la remarque que les dégâts causés par cette maladie sont généralement plus considérables dans les forêts privées que dans les forêts domaniales. Ce fait doit être attribué sans doute à la circonstance que les boisés appartenant à l'Etat ou aux corporations ont grandi sur un vrai terrain à bois, c'est-à-dire

sur un sol exclusivement forestier, un sol qui, depuis des siècles, n'a produit que du bois, alors que les forêts privées proviennent souvent de terrains utilisés autrefois comme prés ou pâturages et convertis en forêts depuis lors, soit artificiellement par la main de l'homme, soit directement par l'action de la nature. Il a, du reste, été prouvé que le trametes trouve un milieu particulièrement propice à son développement et à sa propagation dans les terrains engraissés autrefois par les déjections animales.

Rien n'est si facile que de reconnaître en forêt la présence de ce champignon. — Un tronc est-il attaqué, il meurt au bout de peu de temps: bientôt, la contagion décime les voisins immédiats; peu à peu le cercle d'infection augmente: la tache s'agrandit dans toutes les directions causant ainsi une grande clairière circulaire qui finit par absorber le massif tout entier.

Si donc vous rencontrez dans un peuplement d'épicéa des tiges malades, si, observant un peu le groupement de ces tiges vous trouvez au centre des arbres secs, puis, tout autour des plantes en dépérissement et enfin sur le pourtour du cercle des tiges qui dénotent peu de vigueur, soyez certain que vous vous trouvez dans un foyer d'infection du trametes, et, en examinant attentivement, vous ne tarderez pas à trouver le champignon lui-même.

Constatez-vous sur ces mêmes tiges la présence du bostriche, vous lui attribuerez peut-être la cause de l'état maladif de votre forêt et pourtant, le premier coupable, le véritable et le principal auteur du mal c'est le trametes. — Le bostriche ne s'est installé sur vos arbres que lorsque le trametes avait partiellement déjà accompli son œuvre et enlevé une partie de la vie des sujets infectés. — On sait, du reste, que le bostriche s'attaque de préférence aux épicéas déjà en dépérissement.

Les dégâts causés par le trametes peuvent ainsi, comme nous venons de le voir, être très considérables puisqu'ils amènent quelquefois la ruine et l'anéantissement de forêts entières. Il n'est donc pas superflu d'étudier les moyens de le combattre.

Le professeur *Hartig* avait émis l'idée que ces clairières qui s'agrandissent d'année en année comme une tache d'huile sont causées par le trametes, c'est-à-dire par la propagation souterraine et de tronc à tronc du mycelium de ce champignon.

Se basant sur l'opinion d'Hartig, le D^r Hermann essaya d'intercepter la propagation du mal en creusant de distance en distance des fossés à ciel ouvert, de manière à interrompre le développement souterrain du mycelium et d'empêcher par conséquent l'infection et la contagion.

Les résultats obtenus ne furent pas concluants. Les fossés, en effet, se remplissaient peu à peu, soit par la chute des feuilles, soit par la croissance de l'herbe, soit par l'action de la gelée et le champignon apparaissait quelquefois sur la paroi même du fossé. Un curage fréquent était ainsi rendu nécessaire: malgré tous les soins apportés et toutes

les précautions employées, il était bien difficile d'arriver à des observations précises et à des conclusions certaines.

Poursuivant ses recherches dans le but de combattre l'extension de ce fléau, M. Hermann eut l'idée de procéder à l'extraction des souches. Il commença, en 1893, à extraire dans un massif toutes les souches provenant des éclaircies précédentes. Il les fit transporter en dehors de la forêt, les réunit en un tas et en automne 1894, lorsqu'il fit façonner ces bois de souche, il constata que les parties extérieures du tas, exposées directement à l'action de l'air et de la lumière ne présentaient aucune particularité spéciale tandis qu'au contraire, les parties ligneuses à l'intérieur du tas devenues noires et humides, vu le défaut d'accès d'air et de lumière étaient infectées par les organes reproducteurs du trametes.

Il n'y avait donc plus de doute: des circonstances spéciales étaient nécessaires pour la reproduction de ce champignon et ces agents nécessaires sont l'obscurité et l'humidité. L'air et la lumière, au contraire, agissent plutôt d'une manière défavorable.

Continuant, les années suivantes, l'extraction des souches, M. Hermann remarqua que le nombre des bois secs sur pied diminuait d'année en année, ce qui constituait la meilleure preuve de l'efficacité du système adopté. Ayant ainsi, au moyen de l'extraction des souches, arrêté dans ses forêts la propagation de ce champignon et considérant d'autre part que, si soigneusement que soit faite cette extraction, il reste néanmoins toujours en terre quelques fines racines et radicelles qui, à elles seules suffiraient pour transmettre et propager la maladie plus loin, M. Hermann estime que la propagation et la reproduction ont lieu à la surface du sol, au moyen des spores emportées par le vent, car, dit-il, les organes reproducteurs du trametes ne se développent pas sur les racines cachées dans terre, ni en plein air sur la tige, mais bien sur les racines hors de terre et recouvertes de mousse, bruyère ou autre couverture sombre et humide. — Par l'extraction des souches, ces milieux propices au développement des organes reproducteurs sont détruits et la propagation du champignon est ainsi arrêtée.

La confirmation de ces résultats par de nouvelles expériences que nos collègues pourraient faire à l'occasion présenterait certainement de l'intérêt au point de vue pratique.

(Extrait et traduit du "Tharander forstl. Jahrbuch" par Barras.)



Chronique forestière.

Confédération.

Loi forestière fédérale. On se rappelle que l'Assemblée fédérale, en date des 29 septembre et 4 octobre 1899, avait pris la décision de suspendre la discussion de la loi forestière.